

LES

Clochers

de VILLENEUVE EN PERSEIGNE



NO 3

Un air de Samba à Villeneuve pour le Carnaval des Ecoles

Avril 2016

SOMMAIRE

La vie de Villeneuve	2-3-4-5
Chassé	6
St Rigomer des Bois	7
La Fresnaye	8-9
Lignères-la-Carelle	10-11
Roullée	11
Montigny	11
Les oiseaux de chez nous	12



d'où vient cette tradition ?

À l'origine, il y a le carême, période de jeûne de 40 jours avant Pâques. Il commence le mercredi des Cendres et s'achève le samedi Saint.

Avant ce jeûne de quarante jours, il est bon de se défouler ! Ainsi la semaine des sept jours gras précède les 40 jours maigres de carême ! Le Mardi gras est le dernier des jours gras, celui qui est fêté avec le plus d'éclat !

Au jeûne et à l'abstinence s'oppose alors le carnaval. Aujourd'hui, on a gardé le meilleur (le carnaval) et on a oublié le pire (le carême).





EDITORIAL

André Trottet - Maire de Villeneuve en Perseigne

Nous travaillons actuellement à la préparation de notre budget primitif 2016. Après la première année de fonctionnement de Villeneuve en Perseigne, nous avons entériné les comptes de 2015 : le report bénéficiaire au 1^{er} janvier 2016 s'établit à + 780 000 euros, soit sensiblement le niveau de l'an passé, avec un montant d'endettement par habitant autour de 200 euros, soit le tiers de la moyenne départementale.

Ces bons chiffres sont le fruit d'une gestion rigoureuse et nous avons pu bénéficier non seulement du maintien des dotations de l'Etat, mais aussi d'une bonification de 5%, soit : + 55 000 euros, et de la continuité dans la mutualisation des dépenses de fonctionnement, soit une économie d'environ 40 000 euros ; au total un gain de 95 000 euros.

Il est important de disposer de cette avance de trésorerie dans une période instable où nous manquons de lisibilité. Cela nous permet d'augmenter notre autofinancement pour les projets d'investissements, parmi eux :

- l'aménagement du bourg du Buisson sur Saint Rigomer des Bois,
- la création du réseau d'assainissement collectif sur Roullée,
- la réhabilitation de l'église de Chassé-Montigny et fin de l'aménagement de l'aire de jeux
- la rénovation des bâtiments communaux à Lignièrès la Carelle : ancien presbytère, Mairie, Salle Polyvalente et un complément d'éclairage public,
- la création d'un lotissement Communal à La Fresnaye sur Chédouet...

Parallèlement à ces travaux, nous continuons l'étude pour l'intégration dans la Communauté Urbaine d'Alençon. La restitution de celle-ci devrait être réalisée dans quelques semaines. Nous souhaitons prendre la décision avant les vacances d'été. Je rappelle que l'intégration avec une autre intercommunalité est obligatoire avant le 1^{er} janvier 2017, pour Villeneuve en Perseigne, car notre population est inférieure à 5 000 habitants.

Après une année de vie de Villeneuve en Perseigne, la notion de Commune Nouvelle s'est réellement installée ; restons vigilants pour continuer à développer cet état d'esprit ; il est, n'en doutez pas, gage d'avenir.



Téléthon

Cette année l'ensemble des bénévoles de l'association Téléthon a décidé de reconduire son engagement pour soutenir l'action du Téléthon. En 2015 nous avons versé à l'AMF Téléthon la somme de 1 462 euros et nous espérons bien cette année faire plus encore car la soirée dansante est programmée.

Nous espérons vous voir nombreux participer à nos manifestations et c'est dès à présent que nous vous en communiquons le calendrier.

Agenda

- Pétanque le samedi 1^{er} octobre, à Lignièrès la Carelle.
- Sortie vélo en famille, le samedi 15 octobre.
- Marche sportive en forêt, le dimanche 23 octobre.
- Marche nocturne, le samedi 5 novembre.
- Marche de 25 km, le samedi 19 novembre.
- Course des écoles (après-midi), le vendredi 2 décembre.
- Repas dansant, le samedi 3 décembre (dîner).

Ces rencontres sont des moments privilégiés de rencontres et d'échanges et cette année encore les bénévoles y mettront toute leur bonne humeur et leur énergie. Alors dès à présent reprenez les dates et venez vous joindre à nous !

Nous vous remercions.





- Un lieu d'information, de rencontres, d'échanges pour les parents, les assistantes maternelles et les gardes à domicile.
- Un lieu d'éveil et de socialisation pour l'enfant.
- Un observatoire des conditions locales d'accueil du jeune enfant.

Pour les Assistants maternels ?

Le relais assistante maternelle apporte soutien et accompagnement aux assistantes maternelles.

Le Relais reçoit et informe les assistantes maternelles et/ou les candidates à la fonction quant :

- aux démarches à effectuer pour devenir assistante maternelle agréée,
- aux spécificités de l'agrément,
- aux diverses réglementations applicables aux assistantes maternelles.

Par ailleurs, il organise fréquemment des rencontres entre assistantes maternelles pour rompre leur isolement, faciliter les contacts et échanges entre elles, faciliter les retours et échanges d'expériences et les accompagner dans la pratique de leur métier.



Pour les Parents ?

Le RAM reçoit et informe les parents :

- des différents modes de garde d'enfants à leur disposition sur un secteur géographique donné,
- des spécificités et avantages de l'accueil des enfants par une assistante maternelle agréée,
- des aides financières à la garde d'enfants auxquelles ils peuvent prétendre,
- des assistantes maternelles sur un secteur géographique donné,
- des droits et obligations des parents employeurs d'assistantes maternelles,
- des conditions juridiques de l'emploi d'une assistante maternelle agréée (contrat de travail, convention collective applicable, salaire, etc.),
- des différentes formalités à accomplir pour embaucher, obtenir les aides, procéder aux opérations de paye, etc.

Ateliers jeux et rencontres

mardi matin de 9h30 à 11h30
planning disponible au Relais.

Permanence et rendez-vous

mardi : 13h. à 16h.
mercredi : 9h. à 12h. et 13h15 à 16h.30
Tél. 02 43 97 86 72
e-mail : ram@fresnayedouet.fr



La marmite sarthoise

La recette de la marmite sarthoise, créée par Claude Oréal en 1977, est désormais déclarée à l'Institut national de la propriété intellectuelle (Inpi).

Temps de préparation : 30 mn

Temps de cuisson : 5 mn

Préparation pour 4 personnes

Ingrédients

- 700g de blanc de poulet de Loué
- 120g d'arrière de lapin désossé
- 140g de champignons crus préparés
- 100g de jambon
- 1/4 de litre de vin blanc de Jasnières
- 1/4 de litre de fond de veau
- 2 dl de crème
- Huile d'arachide et de noix
- Sel, poivre
- 500 g de chou
- 200 g de carottes préparées

Préparation

Tailler à l'avance le poulet de Loué et le lapin en aiguillettes, le jambon et les champignons en petits bâtonnets, le chou en lanières et les carottes en julienne.

Saler directement sur les légumes, les cuire à la vapeur 10 minutes, dans un couscoussier (ou un faitout).

Mettre à raidir dans un sautoir les aiguillettes de poulet et de lapin avec l'huile et assaisonner avec l'huile de noix. Ajouter aussitôt les champignons, bien mélanger le tout : mettre le jambon.

Sauter 2 ou 3 fois et réserver au chaud.

Ensuite déglacer avec le Jasnières. Réduire de 3/4 ; ajouter le fond de veau puis la crème, faire bouillir une minute, rectifier l'assaisonnement. Remettre la garniture dans le sautoir et donner quelques bouillons pour bien enrober le tout.

Servir avec les légumes à côté du plat.

Photos :

la récolte au Relais des Assistantes Maternelles le mardi 29 mars.



D'où vient cette tradition ?

Le printemps étant la saison de la renaissance de la nature, l'œuf qui éclot est symbole de vie et de renouveau. Au printemps les Egyptiens, les Perses et les Romains avaient pour habitude de teindre des œufs et de les offrir. Dans la religion chrétienne, l'œuf devient symbole de résurrection et marque la fin des privations imposées pendant la période de Carême. L'œuf en chocolat est lui tout récent, il naît au XIX^e siècle, probablement par gourmandise et par dérive commerciale.

Qui donc apporte les œufs ?

Depuis plusieurs siècles, il est interdit de sonner les cloches des églises catholiques entre le Jeudi Saint et le dimanche de Pâques, en signe de deuil. Selon les régions, il a longtemps été raconté aux



enfants que les cloches étaient parties à Rome pour être bénies par le Pape. En rentrant, elles sèment sur leur route des œufs. En Allemagne, en Angleterre et aux Etats Unis ce sont des lièvres ou des lapins qui apportent les œufs. Ces derniers représentent également une déesse, symbole de la fertilité et du Printemps, qui donne son nom à Pâques : «Ostern» et «Easter».

TOUTE L'INFORMATION...



NOUVEAUX COMPTEURS EDF LINKY

L'EDF procède actuellement, sur tout le territoire français, au remplacement de ses compteurs par de nouveaux systèmes plus performants, et surtout plus économiques en main d'œuvre. Ces appareils, sur le même principe que ceux qui ont été installés par les Syndicats d'Adduction d'Eau Potable, permettent un relevé automatique des consommations, plus fiable et moins contraignant selon leurs dires. La pose de ces nouveaux compteurs est obligatoire et gratuite. Pour notre secteur, la période prévue d'installation est le premier semestre 2019. Chaque abonné sera prévenu de cette intervention environ un mois avant l'opération.

NUISANCES SONORES



Le retour des beaux jours génère la reprise des activités de jardinage et de loisirs. L'utilisation des engins à moteur, tondeuses, débroussailluses et autres, est réglementée par l'arrêté préfectoral n°960-1758 du 23 Mai 1996 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage. Celui-ci fixe, entre autres, à 19h30 l'heure limite de leur utilisation, et précise les horaires du dimanche. Dans un souci de courtoisie et de bonne entente entre voisins, nous demandons à chacun, dans la mesure du possible, d'éviter l'utilisation d'engins bruyants aux heures des repas (surtout quand la météo est clémente), ainsi que les dimanches et jours fériés, si agréables lorsque l'on a la chance d'habiter à la campagne.

FEUX INTERDITS

Il est rappelé que le brûlage des déchets végétaux est interdit (arrêté préfectoral n°11 du 12 Avril 2011). Les résidus de tontes et de tailles de haies ou autres, doivent être emmenés en déchèterie, dont l'accès est gratuit à Alençon. Les contrevenants s'exposent à une amende.



OPÉRATION PROGRAMMÉE POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

En raison des difficultés engendrées par le changement de statut de la Communauté de Communes du Saosnois, appelée à rejoindre celles du Pays Marolais et Maine 301 (Bonnétable), le Pays d'Alençon s'est vu contraint de reporter de quelques mois le début de l'opération. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés, en temps utile, du démarrage de l'opération.



Comme l'an passé, une Cérémonie du Souvenir commune est organisée. Elle aura lieu, à Lignièrès la Carelle cette année, le dimanche 8 Mai, Vous êtes cordialement invités à participer à cette cérémonie :

- 10h45 : rassemblement, à la Mairie
- 11h00 : messe du Souvenir
- 12h00 : hommage au Monument aux Morts, dépôt de gerbe
- 12h30 : vin d'honneur
- 13h00 : banquet commun, à la salle de Lignièrès.

Prix : 25 euros, Les inscriptions se font à l'aide du coupon réponse joint au journal, qui doit être retourné dans les mairies déléguées avant le vendredi 29 Avril au soir. Le règlement du repas doit être joint à l'inscription par chèque à l'ordre du Trésor Public

TRIBUNE LIBRE

La Commission Communication propose aux habitants de Villeneuve en Perseigne la possibilité de publier, dans les pages des prochains Clochers, des articles susceptibles d'intéresser la commune, en tout ou partie. Ces articles, signés, seront publiés sous contrôle de la Commission (pour le respect de la législation en vigueur, mais sans censure).

COMMERCANTS ET ARTISANS DE VILLENEUVE EN PERSEIGNE

Les Clochers de Villeneuve en Perseigne vous offrent la possibilité de vous faire connaître gratuitement sur le territoire de notre commune. Il vous suffit de remettre dans les mairies de Villeneuve en Perseigne, en mentionnant votre autorisation de publier, une carte indiquant votre activité et vos coordonnées précises.

SITE INTERNET



Nous rappelons le site internet communal de Villeneuve en Perseigne : villeneuve-en-perseigne.e-monsite.com. Ce site vous permet d'obtenir une foule de renseignements pratiques pour vos démarches, et vous informe des différentes manifestations et événements sur la commune.

URBANISME

La commune a fait l'acquisition de deux terrains face au Musée du vélo. D'une superficie d'environ trois hectares pour réaliser un projet d'une trentaine de lots et la possibilité de construire dans un premier temps dix logements Sarthe Habitat en remplacement de la déconstruction de logements à la Blinière. La délibération a été votée pour l'étude d'aménagement.

Le Permis d'aménager sera déposé dans les semaines à suivre. les lots se feront en deux tranches.

Plan ci-contre



COMMUNAUTÉ URBAINE D'ALENÇON

Plusieurs réunions de travail ont eu lieu avec les représentants de la Communauté Urbaine d'Alençon, pour examiner les différents postes susceptibles d'être gérés, dès 2017, par leurs services :

- L'assainissement collectif et individuel,
- L'éclairage public,
- La restauration scolaire.

Des visites sur les différents sites concernés ont eu lieu, et un recensement des projets en cours et à venir a été réalisé.



Villeneuve-en-Perseigne

CHASSÉ

Ouverture Mairie déléguée
mardi de 13h30 à 18h.
vendredi de 13h30 à 18h30
02 43 97 52 83
communedechasse@orange.fr

SALLE COMMUNALE

Habitants de Villeneuve
week-end : 100€
journée (en semaine) : 50€
journée (samedi) : 80€

Hors Villeneuve
week-end : 150€
journée (en semaine) : 80€
journée (samedi) : 120€

La musique est interdite dans la salle

Eglise

Les travaux seront effectués au second trimestre 2016.



Enfants

Ouverture de l'aire de jeux dans le bourg à partir des vacances de pâques. Un code d'accès sera à se procurer en mairie.



Naissances

Bienvenue à Zamalia Amblard, le 11 mars.

RENDEZVOUS

photo d'archives



Le p'tit théâtre

présente une nouvelle pièce en deux actes « Entourloupes et sac d'embrouilles » de Pascal Nowacki :

- Samedi 21 mai à 20h30 et dimanche 22 mai à 14h30, à la Fresnaye sur Chédouet
- Samedi 28 mai à 20h30, au centre social de Courteille
- Samedi 11 juin à 20h30, à la Perrière

Concours de percherons

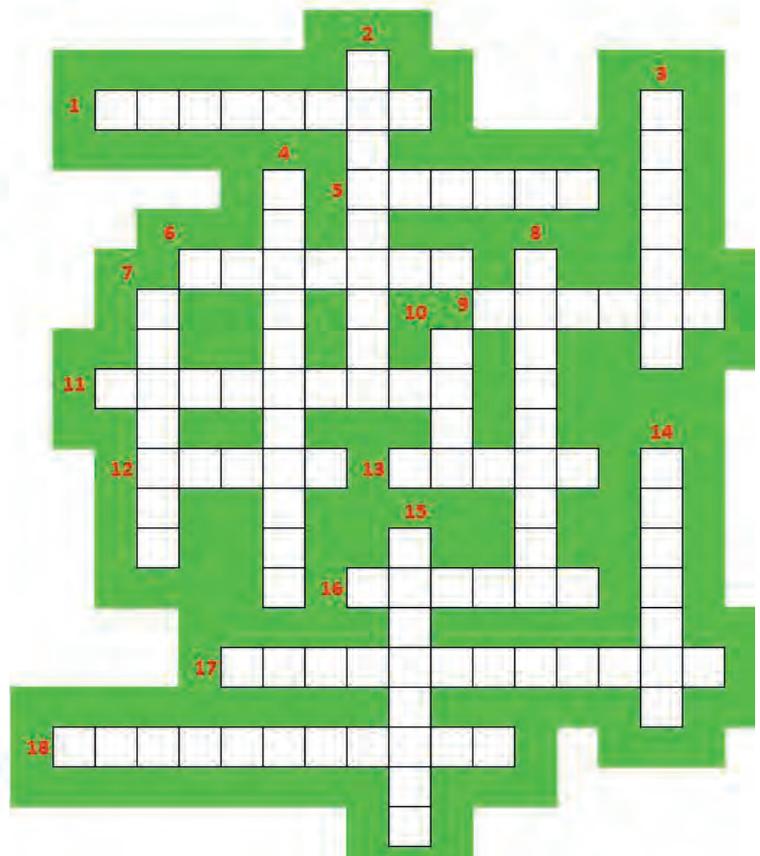
modèle et allure femelles
dimanche 10 juillet à 14h.



MOTS CROISÉS

Solution page 12

- 1 Ruisseau de la Fresnaye, confluent avec la sarthe
- 2 Forêt faisant partie du Parc naturel régional Normandie-Maine
- 3 Artiste de St Rigomer des Bois
- 4 Manoir du XVI - XVII siècles de Lignières la Carelle
- 5 Notre département
- 6 Nom de l'Eglise de Roullée
- 7 Ancienne "Cité des ducs"
- 8 Habitants de Roullée
- 9 Nom du "rond" au pied le la forêt
- 10 Musée de la Fresnaye-sur -Chedouet
- 11 30 mètres au cœur de la forêt
- 12 Seigneur ayant "donné" son nom à Lignières
- 13 Etendue boisée
- 14 Maire de villeneuve-en-perseigne
- 15 Présents à Montigny et St Rigomer des Bois
- 16 Commune entre Lignières la Carelle et La Fresnaye sur Chedouet
- 17 Château du XVIII siècle de St Rigomer des bois
- 18 Habitants de Montigny





Villeneuve-en-Perseigne

ST RIGOMER DES BOIS



Ouverture Mairie déléguée

mardi, jeudi et vendredi
de 14h. à 18h.

02 33 26 94 55

e-mail :

mairie.saintrigomer@orange.fr

www.saintrigomerdesbois.fr

SALLES COMMUNALES

La Charmille

capacité : 150 pers.

journée : 208 €

week-end : 260 €

demi-journée : 72 €

Le Buisson

capacité : 40 pers.

week-end : 62 €



Nous avons accueilli

Romain Nugues,

le 12 Novembre

Lénaïck Trouvé, le 7 Mars

Nous avons marié

Véronique Buchot

et Christian Réveillez

le 24 Octobre

Nous avons dit adieu

à Lucienne Poirier,

le 27 Novembre

à Marguerite Champroux,

le 8 Janvier

à Huguette Burin,

le 11 Janvier.

Quoi de neuf ?

Au Buisson, après l'assainissement collectif et l'enfouissement des réseaux, nous allons pouvoir entrer dans la dernière phase du projet, avec l'aménagement urbain et paysager du hameau. C'est le cabinet Paysages-Concept de Soulligné-Flacé (72) qui a été choisi pour assurer la maîtrise d'œuvre du chantier. En raison des phases préliminaires inhérentes aux travaux (élaboration du projet, concertation avec les habitants, autorisations diverses, recherches de financements, ..), le chantier proprement dit ne sera peut-être pas visible avant 2017.

Parmi les autres projets proposés au Conseil Municipal pour l'année 2016, on peut citer :

- le curage du plan d'eau communal de la Charmille,
- des mesures de police : la limitation de la vitesse des véhicules à 50 Km/h sur la partie urbanisée de la rue aux Chèvres, la limitation du stationnement des poids-lourds dans le hameau du Buisson, au-

torisé pour deux heures maximum du samedi matin au dimanche soir,

- l'installation d'une alarme anti-intrusion à l'atelier communal, chemin de la Fontaine,
- des travaux d'entretien sur la voirie communale,
- la réparation du plafond de la salle d'exposition à la maison de Gaston Floquet.

Sont également prévus :

- la réfection des ouvrages de maçonnerie à la station de traitement des eaux usées du bourg, où des malfaçons ont été constatées. Ces travaux seront pris en charge dans le cadre de la garantie décennale,
- la restauration de deux murs d'enceinte au cimetière,
- la poursuite des travaux engagés avec l'Office National des Forêts pour un nouveau schéma d'accueil en forêt domaniale de Perseigne, incluant l'aménagement du site de la Charmille en tant qu'aire d'accueil.



La Charmille



Maison Gaston Floquet

Rendez-vous



Dimanche 19 Juin

chasse au trésor dans le bourg avec, pour les amateurs, pêche à la ligne dans le plan d'eau de la Charmille

20 et 21 Août :

Fête communale - Vide-grenier



Un poissonnier de Genêt-Granville est à votre service tous les jeudis entre 13h. et 14h. au Bourg, puis au Buisson.



Villeneuve-en-Perseigne

LA FRESNAYE SUR CHÉDOUET



Ouverture Mairie déléguée

du lundi au jeudi
de 9h. à 12h.
et 13h30 à 17h30.
vendredi de 9h à 12h.
02 43 97 80 15
mairie@fresnayechedouet.fr

PERMANENCES

Assistante sociale

mardi, 9h30 à 12h.

Relais Assist. maternelle

mardi, 13h. à 16h.
mercredi, 9h. à 12h.
et 13h15 à 16h30

Puéricultrice

2^e et 4^e mercredi du mois, le
matin sur rendez-vous



Agence postale

du lundi au samedi : 9h à 12h.
mardi APM et jeudi APM : de
14h à 16h00.



Bibliothèque

02 43 34 51 94
ouvert au public :
mardi de 6h45 à 19h
mercredi de 8h30 à 11h30 et
de 16h à 17h30.

KARATÉ CLUB DE PERSEIGNE

Le Karaté Club de Perseigne créé en 1995 (KCP) a passé la barre des 20 ans. Situé à mi-chemin entre trois villes où il existe aussi des clubs de karaté, ce ne fut pas facile de le sortir de l'anonymat. Mais au fil des saisons le KCP a su tisser sa toile. Reconnu comme ayant un bon niveau départemental et apprécié des clubs qui l'entoure, il évolue souvent à l'extérieur, ce qui permet de mettre la commune en valeur.

Actuellement, le club compte 35 licenciés, femmes et hommes de 5 ans et demi à 73 ans.

Le karaté peut être pratiqué par tous et à tout âge. Il permet d'acquérir souplesse, développement mental et maîtrise de soi.

Le club vient d'acquérir 30m² de tapis supplémentaire, ce qui porte la surface de tatamis à 90m² et bénéficie de beaucoup de matériels pédagogiques. Cet équipement permet de travailler en plusieurs groupe et d'accueillir les nouveaux adhérents dans de bonnes conditions car l'on peut venir à tout moment de la saison découvrir ce sport gratuitement avant de prendre une licence fédérale.

COMITÉ DES FÊTES

La traditionnelle **Ste Anne** les 22, 23 et 24 juillet, au programme :

- vendredi 22, soirée Karaké
 - samedi 23, repas champêtre, retraite aux flambeaux et feux d'artifice.
 - dimanche, brocante et animation l'après midi
- le samedi 22 octobre :
repas dansant

SALLE COMMUNALE
Habitants de Villeneuve
week-end : 120€
Location vaisselle : 60€

Hors Villeneuve
week-end : 320€
Location vaisselle : 60€

Associations : gratuité pour les deux premières locations, puis 46 € + 36 € cuisine



L'Equipe dirigeante se compose de trois professeurs : Régis Donnet, 5^{ème} dan, vient une fois par mois apporter toutes ces connaissances, Laurent Chaudron, 2^{ème} dan et Alain Soreau, 1^{ère} dan qui vient d'acquérir son DAF (Diplôme d'assistant fédéral), assurent le restant des cours.

Si vous souhaitez découvrir ce sport, venez nous rejoindre

le lundi : de 18h30 à 19h45
le mercredi :
de 17h45 à 18h30 (petits)
de 18h30 à 19h30 (moyens)
de 19h30 à 21h (adultes).

Tél. 06 29 78 56 89
ou 02 43 97 84 69
e-mail : alain.soreau@sfr.fr



mariages...

Félicitations à
Sandrine Van Droogenbroeck et Mikael Sanfaute,
le 26 septembre 2015-28,
lotissement La Vigne.
Géraldine Vayer et Rodolphe Mauger, le 10 octobre 2015,
les Bertries.
Laura Devaux et Arnaud Bellido, le 21 novembre 2015,
lotissement La Vigne

décès...

Simone Bourgoin,
le 29 décembre 2015,
5 rue du Patis St Georges
Robert Michel,
le 24 janvier 2016,
la Maheudière,
Patricia Michaud,
le 28 janvier 2016,
56, Les Ventes du four

naissances...

Bienvenue à
Louise Daviau,
le 24-10-2015,
lotissement La Vigne
Sacha Bois,
le 28 décembre 2015,
25 lotissement de la Vigne
Looka Hervé,
le 1^{er} janvier 2016, La Planche.

LES COMMERCES



LUDO FLEURS

Du lundi au samedi de 8h30 à 19h30.

Le dimanche de 8h30 à 13h.

Les jours et dimanche de Fêtes toute la journée. (fêtes des Mères, Grand Mères, etc.)

Composition pour tous événements.



RAPID MARKET

Du mardi au samedi de 8h30 à 12h30

et de 15h30 à 19h30

Le dimanche et jours fériés de 9h00 à 12h30.

Fermé le lundi.

Boucherie libre service proposée par les Eleveurs de la Charentonne. Les fruits et légumes en direct du marché de gros, deux fois par semaine. Producteurs locaux miel, cidre, vins, œufs, huile, beurre, produits Bio. Surgelé. Epicerie. Dépôt de Pressing + Cordonnerie + Gaz. Tickets restaurant acceptés - Livraison à domicile.



LA BOUCLE DE LAURE

Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h. et de 14h. à 18h.

Le samedi de 8h30 à 12h. et de 14h. à 17h.

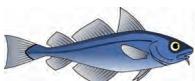
02 43 97 81 56 - Salon mixte avec ou sans rendez-vous.

LES MARCHÉS

place de l'église

PIZZA

vendredi soir



POISSONNERIE
mardi matin

PRIMEURS

dimanche matin



LE FOURNIL DU CHÉDOUET

Du mardi au samedi de 7h. à 13h15 et de 14h30 à 19h30. - dimanche de 7h 00 à 13h 00

Tél : 09 65 11 90 41

Spécialités : Baguette de tradition française, pains spéciaux selon les saisons : complet, aux châtaignes, aux figues et aussi pain au maïs.

Pâtisserie classique et suggestions selon les envies du chef. Gâteaux pour toutes occasions sur commande.

Chocolats maison large choix de produits traiteur



LE FRESNAYON

Bar Restaurant - Catherine et Gilles Patras

Tél. 02 43 34 42 44

e-mail : lefresnayon@gmail.com

Facebook : le fresnayon

Mardi, mercredi et jeudi : 7h.-19h.

Vendredi : 7h.-20h30 - Samedi 7h.-23h

Dimanche 8h.-13h - Fermé le lundi

Restauration

(cuisine traditionnelle - produits frais)

le midi : mardi - mercredi - jeudi - vendredi - samedi

le soir : samedi

LES SERVICES

MEDECINS

Dr Alain Bankolé

Tél. 02 43 97 80 68 - Fax 02 43 33 87 57

consultations sur rendez-vous

le matin de 9h à 12h - le soir de 18h à 20h

Dr Pierre Mathis

Tél. 02 43 97 80 16 - sur rendez-vous.

INFIRMIERES

Sylvie Bourré - Sylvaine Vallet - Laure Leitao

Soins à domicile ou au cabinet sur rendez-vous

Tél. 02 43 34 08 63

KINESITHERAPEUTES

Patrick Segeon - Yann Segeon

Tél. 02 43 33 73 08

NOTAIRE *Karine Vaillant*

Tél. 02 43 97 80 02 - Fax 02 43 97 27 81



Rendez-vous

21 avril : concours de belote, inscription à partir de 13h.

17 mai : randonnée en forêt.

14 juin : questions pour un après-midi.

7 juillet : pique-nique aux Ventes du four sous barnum.

3 septembre :

marche cantonale.

Tous les mercredis nous participons à l'atelier chant de 20h. à 21h30. Nous sommes

22 inscrits et il reste quelques places !

Vous pourrez nous écouter le 24 juin à 20h30 à la salle polyvalente.

Christine Foucault présentera les élèves de l'école

de musique et notre groupe de chant «Les Polyssons».

Nous avons besoin de vos encouragements .

MUSEE DU VÉLO

Réouverture le 1^{er} avril.

Ouvert du mercredi au

dimanche de 10h à 12h30

et de 14h à 18h30.

Tarifs :

5 euros pour les adultes,

3 euros pour les 7 à 12ans,

gratuit pour les - de 7ans.





Villeneuve-en-Perseigne

LIGNIERES LA CARELLE



Ouverture Mairie déléguée

lundi : 13h30 à 18h30

mardi : 17h à 18h 30

jeudi : 13h30 à 18h30

02 33 26 93 85

mairie.lignieres72@wanadoo.fr

site :

lignieres-la-carelle.e-monsite.com

GARDERIE

Chantal Epineau
accueille vos enfants
de 7h30 à 8h15
et 16h45 à 18h15



RAMASSAGE SCOLAIRE

8h00 et 17h23
à la garderie



SALLE COMMUNALE

du vendredi 17h.30 au lundi
matin 10h.

Habitants de Villeneuve
week-end : 200€

Mot du Maire Martine Linquette

Nous voici arrivés au printemps et à la troisième édition de notre journal qui vous parlera certes de chaque commune déléguée mais qui laissera une place importante aux réalisations et projets de Villeneuve en Perseigne. En effet notre manière de travailler évolue et chaque réflexion est à inscrire dans une vue d'ensemble de notre territoire.

Si on considère ce qui a déjà été réalisé au cours de cette première année 2015 notre avenir est prometteur. En feuilletant les quelques pages concernant Villeneuve vous pourrez constater que nous travaillons, dans un bon état d'esprit, pour maintenir et améliorer la qualité de vie de nos concitoyens. Il nous faut développer les services pour nous rendre attractifs et ainsi favoriser l'installation de nouvelles familles qui seront le gage du dynamisme futur de nos communes.

Nous préparons aussi l'avenir en rencontrant les différentes équipes de la CUA ce qui nous permettra de prendre une décision définitive en toute connaissance de cause La loi rend obligatoire pour le 1^{er} janvier 2017 notre intégration dans une communauté de communes. et nous serons amenés à voter dans les prochains mois.

Donc encore une année 2016 qui s'annonce riche de décisions importantes pour l'avenir de Villeneuve en Perseigne, mais comme je vous le disais dans le numéro précédent restons positifs et surtout gardons un dialogue de confiance entre élus et surtout avec vous. Nous sommes à votre disposition et à votre écoute.

Très cordialement.



il se passe toujours quelque chose à Lignières !

Dimanche 15 novembre s'est déroulée la cérémonie commémorative du 11 novembre suivie du banquet offert par la municipalité à ses aînés mais ouvert à tous. Ce fut une excellente journée riche de partage et de convivialité.

Samedi 28 novembre :

«repas dansant» organisé par le comité des fêtes: une grande réussite! Organisation sans faille, bon repas et excellente ambiance...

Dimanche 13 décembre :

l'association des aînés a organisé son repas de Noël. Un grand moment également!

.../...

Réalisations

Tous les travaux prévus en 2015 ont été réalisés, excepté le ravalement de la façade de la mairie qui sera fait dès le beau temps revenu.

Pour 2016 sont prévus :

- Ancien presbytère : façade, réfection de l'entrée côté garderie (porte, escalier, toilette des enfants, cloisons, peintures...)
- Salle polyvalente : réfection de la pièce de stockage.
- Extension de l'éclairage public.



naissance

Bienvenue à
Inès Goasguen
née le 28 octobre 2015



Nouveau service à Lignières !

Prochainement, tous les mercredis de 18h00 à 21h30, PIZZA NICO vous propose des pizzas traditionnelles composées de produits de qualité, frais et fabriquées avec une farine et une sauce tomate AOC 100% Italienne. Des desserts «fait maison» vous seront également proposés. Nicolas Pesneau porte un attachement particulier aux produits frais qui sont pour lui un gage de qualité. A très bientôt pour une aventure gustative !



Samedi 19 décembre : messe de Noël suivie d'une marche chantée aux lampions dans les rues. Petits et grands y ont participé avec un réel plaisir et se sont réunis ensuite dans la salle polyvalente pour attendre le Père Noël, cadeaux et friandises...

Vendredi 15 janvier vœux de la municipalité suivis de la traditionnelle galette des rois

Samedi 12 mars courses cyclistes placées sous le signe du beau temps, qui se reproduira très certainement l'année prochaine car les organisateurs m'ont confié lors de la remise des coupes que les coureurs appréciaient beaucoup le circuit organisé sur Lignières ainsi que l'accueil des ligniérais ...

Samedi 19 mars journée nationale du souvenir à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Rassemblement Villeneuvois à Lignières cette année suivi d'un repas à la Fresnaye.

Ces événements ponctuent la vie de notre village. Ce sont des moments empreints de simplicité mais d'une grande richesse. Ils créent des liens entre des personnes qui, sans cela, ne se rencontreraient jamais. C'est l'essence même de la dynamique de nos communes et pour cela je remercie infiniment toutes nos associations et leurs bénévoles pour leur engagement et la qualité de leur travail.



RENDEZVOUS

- Dimanche 8 mai : Commémoration (messe et banquet).
- Dimanche 12 juin : Fête communale.

Ne ratez pas le tournoi de foot-ball où chaque année de nombreuses équipes participent et qui en fait un tournoi connu et prisé pour son excellent esprit et sa convivialité.

Jeux gratuits pour les enfants, restauration sur place



ROULLÉE

Ouverture Mairie déléguée

mercredi de 13h30 à 17h.30 - vendredi de 17h. à 19h.
02 43 97 83 67 - mairie.roulee@wanadoo.fr



Rendez-Vous

dimanche 8 mai :
dépot gerbe au monument aux morts et vin d'honneur à la salle communale.

dimanche 7 août :
barbecue communal, un moment de rencontre pour bavarder «entre voisins».

dimanche 22 mai :
«troc aux plantes» organisé par «La Récré» sur le parking de la salle communale à partir de 10h. Chacun peut apporter pour échange : plantes vivaces, plans de fleurs, de légumes ou de graines et partager trucs, astuces et conseils.



MONTIGNY



Ouverture Mairie déléguée

lundi : 14h. à 18h.

02 43 97 84 44

commune-de-montigny
@alsatis.net



